



Esprit de défense et résilience collective confrontés aux attentats de janvier 2015

Par Romain Petit¹

Loin du battage médiatique portant sur le bien-fondé des manifestations qui ont suivi les récentes attaques terroristes de janvier 2015, il apparaît opportun de s'interroger sur ce que révèlent ces lugubres événements quant à la relation que les Français entretiennent avec leur défense.

Plus généralement, force est de constater que ces attentats ont accentué dans l'esprit du plus grand nombre l'actualité de certaines menaces ainsi qu'une forme de considération renouvelée pour les forces de l'ordre. Certains y verront sans aucun doute la confirmation d'un flash totalitaire² là où la grande majorité des citoyens ne font que témoigner leur attachement au principe de laïcité si cher à notre *Res Publica*.

Loin de tout esprit polémique de mauvais aloi, il nous apparaît pertinent de voir en quoi ces manifestations appellent à une redéfinition de l'esprit et du devoir de défense au sein de notre société.

Un trauma collectif pour une prise de conscience accrue

La violence des récents attentats de janvier ont remis la question de la protection du territoire national et de la population sous les feux des projecteurs alors que cette dernière constitue la priorité première des armées. Effet collatéral de la médiatisation des opérations extérieures, être soldat aujourd'hui signifie pour beaucoup risquer sa vie hors de nos frontières dans des pays où il nous faut faire face aux menaces engendrées par les états défaillants, voire faillis. En ce sens, le déploiement conséquent de soldats sur le territoire national dans le cadre de l'opération

Sentinelle actualise aux yeux de tous la réalité d'une menace qu'il était bien confortable d'imaginer circonscrite par des frontières, même si l'opération Vigipirate n'a jamais cessé de nous rappeler la réalité de la menace terroriste pour notre pays.

De plus, si la menace est de plus en plus protéiforme, la juste réponse ne peut être que plurielle. Sentinelle est la réponse de « l'épée » faite à la menace ; c'est une des réponses. Le Code (soit l'action judiciaire) en est une autre. L'action éducative des enseignants et personnel d'éducation menée quotidiennement constitue un autre volet fondamental de la lutte contre les idéologies

Force est de constater que ces attentats ont accentué dans l'esprit du plus grand nombre l'actualité de certaines menaces ainsi qu'une forme de considération renouvelée pour les forces de l'ordre

totalitaires. Toutes ses composantes constituent les rangs de notre première ligne de défense. Le terrorisme est un phénomène complexe qui appelle des réponses ciblées, proportionnées et plurielles qui sont toutes difficiles à élaborer. Les attentats de janvier 2015 appellent une redéfinition de l'esprit de défense dans notre pays. Cela nous concerne et nous implique tous³.

La juste réponse n'ira pas sans que la société française dans son ensemble n'en vienne à s'interroger à la fois sur ses forces tout comme sur ses faiblesses. Beaucoup dénoncent aujourd'hui le règne de l'émotion au sein de notre société de consommation hypermédiatisée ; les dérives inhérentes à nos sociétés de « l'après-devoir »⁴ où l'individualisme est roi...

Ce constat est à la fois pertinent, mais aussi incomplet et non exempt de facilités. Nous avons atteint un degré d'évolution qui nous amène à avoir le plus grand respect pour la vie, un souci du respect de la dignité humaine affirmé et une très haute considération pour les notions de douceur et d'empathie. Cela témoigne d'une maturité psychique avérée et du dépassement d'un comportement de type « reptilien ». En revanche, ce degré d'évolution ne doit pas nous conduire à une forme d'angélisme et d'indolence face au monde tel qu'il est. En ce sens, l'émotion nous mobilise de manière magnifique et réconfortante, mais elle ne peut rien sur la durée sans effort collectif, sens du devoir, réalisme géopolitique et abnégation.

C'est un projet politique au sens le plus fort du terme qui doit nous rassembler sur le long terme et permettre notre résilience collective. L'histoire de la résistance sous la France occupée est à cet égard riche de leçons. Les premiers sursauts surent se fédérer malgré les divergences (et il y en eut beaucoup entre Forces françaises de l'intérieur - FFI -

et Francs tireurs partisans - FTP - par exemple) et permirent, à terme, des moments magnifiques de résilience, comme le furent l'affirmation de la république dans le maquis du Vercors (malheureusement sauvagement réprimé dans le sang), la préparation du débarquement de Provence ou la libération de Paris. Il n'y a pas de liberté sans devoir, sans abnégation et sans sens du collectif.

La question du devoir de défense et l'ombre du service national

La question de la défense de la cité est une question cardinale qui conditionne la possibilité même de notre « vivre ensemble ». En 1870, suite à la débâcle, ce sont cinq années de débat parlementaire qui ont enflammé les bancs de l'Assemblée nationale quant à la redéfinition d'un nouveau modèle d'armée, d'un choix à arrêter entre armée de métier ou armée de conscrits. Tous les grands hommes politiques de la fin du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle ont eu leur avis sur la question, quitte à en faire un livre pour certains⁵. Il est essentiel que les citoyens se sentent responsables de la défense de notre pays, de l'Europe, de notre culture, de notre « vivre ensemble ». Chaque jour nous réinventons la cité.

En ce sens, il aurait été intéressant de voir le service national transformé et non suspendu⁶. Il était possible de le rendre moins inégalitaire (le principal reproche fondé avec celui des besoins spécifiques d'une armée projetable peu compatible de prime abord avec le mode organisationnel d'une armée de conscrits), de l'adapter aux exigences de notre époque, aux légitimes aspirations de nouvelles générations davantage proche de l'individualisation (plutôt que de l'individualisme forcené si souvent dépeint) que des voies de l'enthousiasme qui ont conduit nos aînés dans les impasses que l'on sait (nous pensons aux deux conflits mondiaux) et à partir desquelles nous construisons l'Europe d'aujourd'hui.

Même professionnalisée, l'armée française continue d'engager par ses actions la réputation, l'image et l'honneur de l'ensemble de la communauté nationale. Il suffit pour s'en convaincre de voir l'amalgame qui fut fait au niveau de certaines exactions commises par quelques soldats lors des opérations menées par l'armée des Etats-Unis lors de la Guerre d'Irak de 2003 et la considération portée au peuple nord-américain au sein de la communauté internationale non acquise par ailleurs à la légitimité de cette intervention « préventive »... C'est pourquoi, il ne peut pas y avoir de conscience civique pleine sans conscience d'un devoir de défense partagé ; on ne peut pas externaliser sa responsabilité de citoyen. Là encore, le vide civique laissé par la suspension du service national est aujourd'hui palpable et s'impose à tous. La journée de défense citoyenneté (JDC, ex-JAPD), pour aussi



nécessaire et précieuse qu'elle soit, ne peut faire office de solution palliative pleine.

En d'autres termes, le service national est à réinventer. Ce dernier devrait reposer sur de nouvelles bases plus conformes et appropriées aux légitimes aspirations de la jeunesse, mais aussi réellement impliquant et structurant pour cette dernière. Il ne s'agit pas de militariser la société civile, mais de faire comprendre que la défense est l'affaire de chaque citoyen et que participer à cette dernière, c'est aussi donner corps et sens à la notion de citoyenneté.

L'une des solutions passe aussi par la réserve. Plusieurs modèles peuvent être utilement étudiés, nous pensons notamment au modèle suisse (à adapter à nos spécificités bien évidemment). En tout état de cause, chaque citoyen doit bien comprendre que la défense du pays doit passer par chacun. Tous les engagements sont les bienvenus. Lutter contre l'obscurantisme c'est faire avancer la défense. La défense est une affaire de spécialistes, mais pas seulement. Elle est d'ailleurs plurielle en son essence et non uniquement militaro-centrée. Les attentats de janvier nous posent la question de savoir quel prix nous accordons à ce qui fait la spécificité de notre modèle politico-social et notamment à l'une de ses pierres angulaires qu'est la laïcité.

La formidable mobilisation du peuple français (mais pas uniquement d'ailleurs) qui a suivi l'expression barbare de désaxés fanatisés lors des manifestations de janvier dernier renvoie chacun au sens du Sacré, à sa conception de la vie et à la question fondamentale du « vivre ensemble » ; de rendre possible le « vivre ensemble », ce « plébiscite quotidien » selon la formule de Renan.

Vers une nouvelle communauté de défense

Ce que les attentats de janvier 2015 ont aussi mis à l'épreuve, c'est notre capacité collective de résilience pour reprendre un terme cher au Livre blanc de 2008 ou, si l'on préfère, l'état de notre force morale, mais aussi notre degré de croyance en nos valeurs républicaines, notre amour de notre pays, notre sens civique, notre capacité à nous mobiliser pour faire face à ce qui veut nous nuire, voire nous détruire, notre capacité à ne pas tomber dans le catastrophisme, à veiller les uns sur les autres, à demeurer généreux surtout face à l'obscène.

La résilience doit être encouragée ; elle est le fruit d'une éducation, de l'acquisition d'une culture et d'un savoir de la vie, voire de la survie. La résilience suppose une capacité à se reconstruire, à continuer face à l'épreuve, à surmonter le deuil. La résilience pour s'affirmer à besoin d'altruisme, de confiance, d'espoir et de générosité. Elle appelle le dépassement d'une certaine morosité, le besoin de symbole fédérateur. Nous avons

besoin d'un projet politique rassembleur, d'une vision qui traduise la République du XXI^{ème} siècle. Il est intéressant de noter que le soldat soumis à l'épreuve du feu incarne par essence la résilience dans notre imaginaire collectif ; la figure mythique du « Poilu » œuvre encore aujourd'hui et ceci quelque soit le prisme choisi pour conter la Grande guerre.

Cette résilience souhaitée ne verra pas le jour sans une nouvelle communauté de défense, qu'il serait d'ailleurs plus juste de nommer « communauté rénovée de défense », car elle n'est pas neuve en soi, même si l'heure n'est plus aux Hussards noirs de la République. L'esprit de défense est l'affaire de tous, or il ne peut y avoir esprit de défense sans devoir de défense, ce sont les deux faces de la même médaille. Comment dès lors incarner ce nouvel esprit de défense à un moment où le service national est suspendu ? D'une part en fédérant davantage toutes les actions entreprises (réserve opérationnelle, réserve citoyenne, trinôme académique, échanges interministériels...), d'autre part, en favorisant l'émergence de projets civiques innovants⁷, ou existants, tel le service militaire adapté (SMA) qui a une véritable action bénéfique au profit d'une jeunesse désœuvrée et/ou en manque de repères. Cette option a d'ailleurs été retenue par l'actuel gouvernement avec l'annonce faite par le président de la république de la création de 7 centres de service militaire volontaire entre 2015 et 2016.

Enfin, la communauté de défense demeure la nation. En ce sens, la communauté de défense est indissociable de la *Res Publica*, de la chose publique, donc chacun y participe de facto. Il faut encourager le développement de liens et de liant, réaffirmer aussi l'importance de l'Armée de la République dans son rapport à l'éducation à la citoyenneté ; il faut inventer le service civique européen qui nous manque.

¹ Docteur en histoire, le commissaire principal des armées Romain Petit sert actuellement au sein de l'état-major de l'armée de l'air (EMAA). Il est l'auteur de trois ouvrages et d'une trentaine d'articles. Il intervient de manière régulière au sein de nombreux instituts de formation.

² Emmanuel Todd, *Qui est Charlie ? Sociologie d'une crise religieuse*, seuil, 2015.

³ Il suffit de se rapporter à l'actuel projet de loi sur le renseignement pour s'en convaincre.

⁴ Gilles Lipovetsky, *Le Crépuscule du devoir : l'éthique indolore des nouveaux temps démocratiques*, Paris, 1992.

⁵ Lire par exemple : Jean Jaurès, *L'armée nouvelle*.

⁶ La suspension du service national décidée en 1996, de manière « éclair » et sans réelle concertation de la représentation nationale par le chef des armées de l'époque, a laissé un vide civique unanimement reconnu aujourd'hui. La classe politique dans son ensemble a réinvesti le sujet et l'on sent bien que l'opinion publique ne serait pas défavorable à l'émergence d'un nouveau service national ou civique (qui existe déjà mais qu'il conviendrait de redimensionner). Sur ce point lire notre ouvrage : *L'esprit de défense à l'épreuve de la professionnalisation des armées*, Le Fantascopie, 2009.

⁷ Nous pensons aux actions du type « cadets de la défense » par exemple. Sur ce point, nous renvoyons à la lecture de notre ouvrage : *Ariane et mars, espace, défense et société en Guyane française*, Ibis Rouge éditions, 2013.

Le déploiement conséquent de soldats sur le territoire national dans le cadre de l'opération Sentinelle actualise aux yeux de tous la réalité d'une menace qu'il était bien confortable d'imaginer circonscrite par des frontières